

Sujet : Re: sujet amiante Lacaze

De : "michael.jalma" <michael.jalma@dgfip.finances.gouv.fr>

Date : 17/10/2018 17:50

Pour : "solidairesfinancespubliques.drifip974"

<solidairesfinancespubliques.drifip974@dgfip.finances.gouv.fr>

Copie à : "DESHAYES Gilles (974)" <gilles.deshayes@dgfip.finances.gouv.fr>, "LE PODER Gilles (974)" <gilles.le-poder@dgfip.finances.gouv.fr>, HORELLOU GAETAN <gaetan.horellou@dgfip.finances.gouv.fr>

Madame la secrétaire départementale,

Bonjour,

Je me suis rendu sur le site de Lacaze cet après-midi afin de prendre connaissance par moi-même de la situation qui nous préoccupe tous aujourd'hui.

En effet, bien qu'en copie des échanges de courriel entre le secrétaire du CHSCT et le directeur du pôle Ressources depuis le 12 octobre, je n'ai pu prendre connaissance de leur contenu que ce matin en raison de congés et de mon activité au sein du service RH. Je n'avais jusqu'alors pas été sollicité par la direction en vue d'une intervention ou d'un quelconque avis sur le sujet.

En premier lieu, pour ce qui est du sous-sol, le confinement de la porte du local archives est sommaire, mais paraît efficace (pas d'interstice au niveau de la porte). La signalétique permet d'éviter toute tentative d'ouverture. Néanmoins, afin d'éviter tout risque supplémentaire, la société qui doit procéder au désamiantage va être sollicitée pour confiner cet accès, ainsi que tout objet ayant pu se trouver dans le local archives et entreposés sur le pallier (une étagère et une chaise).

Ensuite, en ce qui concerne nos collègues, la consigne a bien été donnée aux agents du BLI de ne pas intervenir au niveau du local archives. Le confinement a été réalisé par le délégué départemental à la sécurité le 8 octobre.

Enfin, il n'y a pas de confirmation, à ce stade, que des particules d'amiante soient entrées dans l'intérieur du local archives d'où les mesures d'empoussièrement qui ont été demandées et ont été réalisées ce mercredi. Les résultats sont attendus au début de la semaine prochaine.

Soyez certaine, madame la secrétaire départementale, de mon investissement dans ce dossier qui touche à la santé et à la sécurité des agents de la DRFIP de la Réunion.

Bien cordialement,

Michaël JALMA

Assistant de Prévention



DRFIP DE LA REUNION

Tél. : 02.62.90.89.21.

Port.: 06.92.05.64.14

michael.jalma@dgfip.finances.gouv.fr

----- Message original -----

Sujet : sujet amiante Lacaze

De : Solidairesfinancespubliques Drfip974

[<solidairesfinancespubliques.drfip974@dgfip.finances.gouv.fr>](mailto:solidairesfinancespubliques.drfip974@dgfip.finances.gouv.fr)

Pour : Jalma Michael [<michael.jalma@dgfip.finances.gouv.fr>](mailto:michael.jalma@dgfip.finances.gouv.fr)

Copie à : Deshayes Gilles (974) [<gilles.deshayes@dgfip.finances.gouv.fr>](mailto:gilles.deshayes@dgfip.finances.gouv.fr), Le Poder Gilles (974) [<gilles.le-poder@dgfip.finances.gouv.fr>](mailto:gilles.le-poder@dgfip.finances.gouv.fr), Horellou Gaetan (974)

[<gaetan.horellou@dgfip.finances.gouv.fr>](mailto:gaetan.horellou@dgfip.finances.gouv.fr)

Date : Mercredi 17 Octobre 2018, 12:35

Monsieur l'Assistant de Prévention

Bonjour,

Nous avons été saisis le 12 octobre par les agents du 4 rue Amiral Lacaze d'une situation grave de contamination à l'amiante et obtenu des réponses insatisfaisantes de la Direction à nos interrogations .

Le 1^{er} octobre , une entreprise intervient sur le site pour de lourds travaux dans les archives, sans autorisation de la Direction d'après ce que nous a répondu Mr Horellou .

Le 4 octobre, la Direction prend connaissance du DTA qui aurait dû intervenir avant les travaux, et ce DTA indique qu'il y a bien présence d'amiante dans les parties touchées par les travaux .

Le 8 octobre, la Direction fait procéder à une opération dite de « confinement » dont nous doutons de la qualité (pose d'une porte avec des scotchs rouges et blancs ...par qui ??? Pas par des agents du BLI nous espérons!)

Le 12 octobre, les agents nous font part de leurs inquiétudes . A aucun moment, ils n'ont été prévenus de quoi que ce soit ...

Entre le 1^{er} et le 8 octobre, des agents ont donc été en contact avec l'amiante, alors qu'ils ignoraient la situation , des particules se sont échappés dans les services .

Nous souhaitons savoir si vous avez été avertis de cette situation, dramatique sur le plan sanitaire et sécuritaire (une entreprise intervient dans nos services sans autorisation et sans DTA) et si vous avez pu vous rendre sur place afin de vous rendre compte de la situation .La Direction vous a t-elle demandé à un moment ou un autre d'intervenir ou d'émettre un avis ?

Cette situation grave a mis en danger des personnes (collègues, personne faisant le ménage, ouvriers , agents du BLI ...) et continue peut être ...

Pouvez vous, s'il vous plaît, nous rassurer sur le confinement opéré depuis le 8 octobre , et son efficacité , et la non intervention de nos collègues du BLI sur ce chantier ?

N'ayant plus aucune confiance dans les affirmations de la Direction qui laisse se dérouler de telles choses dans ses services , nous nous tournons à juste titre vers l'Assistant de Prévention , qui peut nous garantir une réelle impartialité dans l'information et dans celle du CHSCT.

Nous avons, par ailleurs demandé la tenue d'un CHSCT exceptionnel sur ce sujet .

Comptant sur votre avis et votre conseil

Bien cordialement

Magali Billard

--

Section 974

Secrétaire Départementale :

- Magali Billard :06 92 27 71 61

Administrateur de Région (Réunion - Mayotte)

- Jocelyn CAVILLOT : 0692 60 04 28

Contact : solidairesfinancespubliques.drifip974@dgfip.finances.gouv.fr